

COMMUNICATION SPECIALE DU CHEF DE L'ETAT

EN CONSEIL MINISTERIEL

Yaoundé, le 09 Décembre 2014

. Monsieur le Premier Ministre,
. Mesdames, Messieurs les Ministres

Le plan d'urgence qui vient d'être présenté, tient compte des recommandations que j'ai formulées, à savoir accélérer le rythme de notre croissance économique et améliorer les conditions de vie de notre population.

On pourra certes, regretter, qu'il se soit fait attendre. Je peux cependant comprendre qu'il ait fallu prendre le temps de négocier, de choisir les meilleures options afin de pouvoir avancer sur des bases solides.

Cela étant, un certain nombre de points méritent d'être précisés.

Le plan d'urgence est un programme spécial de mesures et de projets visant les besoins immédiats des populations. Étalaé sur une durée de trois ans, il touche l'ensemble du territoire national.

Je crois qu'il est important de relever que ce plan est distinct de notre stratégie pour la croissance et l'emploi qui demeure notre « charte » de développement.

Il n'interfère pas non plus avec les feuilles de route des départements ministériels qui doivent continuer d'être appliquées avec toute la diligence et la rigueur nécessaires.

Je me félicite de la disponibilité du secteur bancaire qui s'est déclaré disposé, prêt à financer le plan d'urgence. Je salue aussi le sérieux avec lequel le gouvernement a conduit les négociations qui ont permis d'arriver à des accords définitifs et les efforts qu'il a déployés pour obtenir les meilleures conditions possibles.

J'attends que le même sérieux prévale lors de l'attribution des contrats aux entreprises. Il sera indispensable de s'assurer que celles qui seront retenues aient les capacités techniques et financières de tenir leurs engagements. J'en appelle sur ce point à la vigilance de tous et particulièrement du Ministère chargé des Marchés Publics et aux organismes de contrôle compétents.

D'une façon générale, les dépenses engagées pour la réalisation du plan d'urgence devront respecter le montant des enveloppes financières agréées pour chaque opération. La charge financière du plan doit en effet rester compatible avec l'équilibre des finances publiques et la gestion de la dette.

À ce propos, je tiens à attirer une nouvelle fois votre attention sur la nécessité de rationaliser les dépenses et d'améliorer leur qualité dans un contexte international marqué par la rareté des ressources financières.

En effet, il m'a été malheureusement donné de constater que la qualité de la dépense publique n'a cessé de se détériorer, avec notamment une accumulation de dépenses dont la nécessité n'est pas évidente. J'en citerai quelques exemples :

- L'augmentation effrénée des dépenses en biens et en services,
- L'accroissement excessif des missions notamment à l'étranger
- La multiplication des comités et des projets inappropriés
- L'accroissement abusif des subventions.

Cette situation appelle des efforts de modération et de rationalisation.

Je demande au gouvernement de réduire son train de vie en bloquant les dépenses des biens et services, et en réduisant drastiquement les frais de missions, les achats de véhicules et de carburant.

La directive que je viens de donner permettra de dégager des ressources qui trouveront un meilleur emploi dans nos grands projets et dans l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Elle s'inscrira dans la continuité des actions déjà engagées, telle que la réforme de la subvention des prix du carburant qui a permis comme tout le monde le sait, de faire des économies substantielles.

Je constate avec plaisir que les conclusions du récent rapport d'évaluation triennal du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) vont dans le même sens.

« L'esprit de réforme » doit devenir une constante du comportement des Membres du Gouvernement et de l'Administration.

Pour revenir au plan d'urgence proprement dit, je voudrais attirer votre attention sur le caractère particulier du défi qui nous est lancé.

C'est d'abord un test d'efficacité pour vous-mêmes et pour vos services. Dans une période de temps limitée – trois ans – les moyens financiers étant mis à votre disposition, il vous est demandé d'atteindre des objectifs précis. Votre responsabilité, au sens propre du terme, sera également mise à l'épreuve dans la mesure où, du succès de votre action dépendront les progrès de l'économie de notre pays et le bien-être de nos concitoyens. Vous aurez aussi à faire preuve de célérité afin de respecter rigoureusement les échéances prescrites et garder au Plan d'urgence toute sa signification.

Enfin, j'attire votre attention sur l'importance des enveloppes financières qui seront mises à votre disposition. Elles devront être gérées avec la plus grande rigueur et leur affectation scrupuleusement respectée. Le Comité chargé du suivi et de la supervision devra y veiller.

Vous devrez garder à l'esprit que les crédits qui nous ont été consentis devront être remboursés et que la rentabilité des projets dont vous aurez la charge en représente la contrepartie.

Le succès du plan d'urgence se mesurera à l'impact qu'il aura sur l'amélioration de notre croissance économique et celle des conditions de vie des Camerounais. Je ne doute pas que vous mettez toute la détermination dont vous êtes capables à relever ce défi. La satisfaction des aspirations profondes de notre peuple est à ce prix.-

Je vous remercie de votre attention.